

Identifiée comme l’une des 8 filières d'excellence par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma Régional de Développement Economique, d’Innovation et d’Internationalisation (SRDEII), la filière des Industries de santé représente un secteur clé pour l’emploi et le développement économique de notre région.

Le préfet de région et la DIRECCTE, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, les Rectorats des académies de Lyon, Grenoble et Clermont-Ferrand, les représentants des quatre Branches professionnelles et leurs OPCA, Pôle Emploi, ainsi que le pôle de compétitivité régional LYONBIOPOLE, se sont réunis, en associant les représentants des organisations syndicales de salariés, pour identifier les impacts du développement des biotechnologies, de la transformation digitale, de l’évolution technologique des dispositifs médicaux et de l’accentuation des exigences réglementaires, ainsi que les enjeux de la recherche et du développement et de la production. Ces transformations nécessitent des réponses en termes de besoins en compétences, de formation et d’emploi.

Ils concrétisent aujourd’hui leur coopération à travers un Contrat d’Objectifs Emploi Formation (COEF) des Industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes. Cet accord implique l’ensemble des partenaires dans des actions conjointes, qui visent à observer les industries de santé, leur permettre de s’adapter aux mutations économiques, améliorer la formation aux métiers et aux évolutions de demain, faciliter l’accès à l’emploi dans les entreprises de la filière, développer l’attractivité des métiers, renforcer le dialogue social et la culture de prévention des risques professionnels.

L’ensemble des partenaires, avec l’appui de Via Compétences (CARIF-OREF Auvergne-Rhône-Alpes), ont signé le Contrat d’Objectifs Emploi Formation des Industries de santé 2019-2022 :

**Le vendredi 8 février 2019**

**au 23ème Mondial des Métiers Auvergne-Rhône-Alpes**

*Au nom de l’ensemble des signataires du COEF*